



Justificatifs non joint au compte de répartition

Par **julotte**, le **24/11/2014** à **12:15**

Bonjour à toutes et tous
Le Notaire m'a adressé comme aux autres héritiers le compte de répartition sans justificatif. Après plusieurs réclamations pour obtenir différentes pièces, celui-ci m'informe que les pièces sont à ma disposition à l'Etude, mais malheureusement de ne suis pas dans la même Région, (Je lui ai demandé de me scanner ces documents)
Ma question : Comment puis-je faire pour contrôler celui-ci et avec qui , car il est très difficile d'y comprendre quelque chose
Merci beaucoup pour votre ou vos réponses
Bonne journée
Slts

Par **moisse**, le **25/11/2014** à **09:09**

Bonjour,
Avec un autre notaire.
En fait vous n'aurez pas besoin de vous déplacer, mais vous prenez contact avec un notaire local et lui demandez de vous assister dans les opérations de succession.

Par **julotte**, le **25/11/2014** à **09:42**

Bonjour
Merci pour votre réponse,
Slts